

# **Association TRIP NORMAND**

Siege social : 121 rue du Docteur CALMETTE, 14120 MONDEVILLE

## **Rapport du ou des commissaire(s) aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2013

### **Cabinet SARL SOREC**

Siège social : 7 rue Karl PROBST, 14000 CAEN

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de CAEN

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association TRIP NORMAND, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous n'avons aucun élément à porter à votre connaissance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

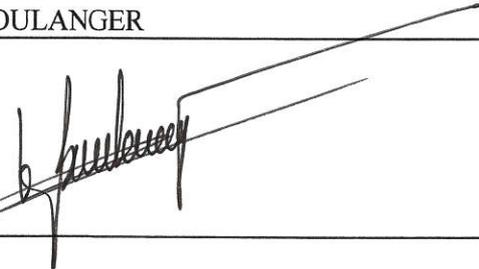
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à CAEN, le 30/04/2014

Le commissaire aux comptes

SARL SOREC

\_\_\_\_\_  
Christophe LE BOULANGER

\_\_\_\_\_  
  
\_\_\_\_\_

## ■ Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2013	Net au 31/12/2012
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	8 000		8 000	8 000
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	43 283	37 271	6 011	
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<i>Terrains</i>	552 135	122 524	429 611	373 839
<i>Constructions</i>	2 300 338	1 055 505	1 244 833	1 409 826
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	880 894	548 732	332 161	375 661
<i>Autres</i>	94 678	63 088	31 590	32 774
<i>Immobilisations grévées de droit</i>				
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	49 905		49 905	1 548
<i>Avances et acomptes</i>				
<b>Immobilisations financières</b>				
<i>Participations</i>				
<i>Créances rattachées aux participations</i>				
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>	6 318		6 318	6 318
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	168		168	168
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 935 717</b>	<b>1 827 121</b>	<b>2 108 597</b>	<b>2 208 133</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
<i>Matières premières et autres approvisionnements</i>	236		236	290
<i>En-cours de production (biens et services)</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	137 273		137 273	143 067
<b>Créances</b>				
<i>Créances Usagers et comptes rattachés</i>	29 052		29 052	5 134
<i>Autres</i>	46 877		46 877	40 854
<b>Autres postes de l'actif circulant</b>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	1 071 419		1 071 419	1 013 663
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	17 048		17 048	25 826
<i>Charges constatés d'avance</i>	72 269		72 269	51 344
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 374 174</b>		<b>1 374 174</b>	<b>1 280 178</b>
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecarts de conversion actif</i>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 309 892</b>	<b>1 827 121</b>	<b>3 482 771</b>	<b>3 488 310</b>

**ENGAGEMENTS RECUS**

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairements compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre :



## ■ Bilan passif

	au 31/12/2013	au 31/12/2012
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>	297 348	297 348
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserves</i>	1 441 095	1 511 643
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>16 112</b>	<b>-70 548</b>
<i>Report à nouveau</i>		
<b>SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE</b>	<b>1 754 554</b>	<b>1 738 442</b>
<b>Autres fonds associatifs</b>		
<i>Fonds associatifs avec droit de reprise</i>		
<i>Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise</i>		
<i>Subventions d'investissement</i>	308 122	333 825
<i>Provisions réglementées</i>	145 975	131 413
<i>Droits des propriétaires (Commodat)</i>		
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>2 208 651</b>	<b>2 203 681</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		
<b>FONDS DEDIES</b>		
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>		
<i>Fonds dédiés sur autres ressources</i>		
<b>TOTAL FONDS DEDIES</b>		
<b>DETTES</b>		
<i>Emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	671 563	741 980
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>	20	100
<i>Avances et commandes reçues sur commandes en cours</i>	334 840	323 887
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	88 883	67 315
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	93 685	97 122
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	28 007	12 917
<i>Autres dettes</i>	26 938	20 424
<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>	30 184	20 884
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 274 120</b>	<b>1 284 630</b>
<i>Ecarts de conversion passif</i>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 482 771</b>	<b>3 488 310</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
(1) Dont à plus d'un an	603 968	
Dont à moins d'un an	335 312	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		



## ■ Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2013	Exercice N-1 31/12/2012
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<i>Ventes de marchandises</i>	66 101	91 048
<i>Production vendue (biens et services)</i>	1 278 913	1 409 637
<b>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>1 345 014</b>	<b>1 500 685</b>
<i>Production stockée</i>		
<i>Production immobilisée</i>		
<i>Produits nets partiels sur opérations à long terme</i>		
<i>Subventions d'exploitation</i>		961
<i>Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges</i>	7 629	7 529
<i>Cotisations</i>	103 111	94 500
<i>Autres produits</i>	4 800	4 800
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 460 554</b>	<b>1 608 475</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<i>Achats de marchandises</i>	40 062	59 977
<i>Variation des stocks</i>		
<i>Achats de matières premières et autres approvisionnements</i>		-3 561
<i>Variation des stocks</i>		
<i>Autres achats et charges externes</i>	695 120	883 760
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	37 416	28 777
<i>Salaires et traitements</i>	348 196	342 282
<i>Charges sociales</i>	124 122	136 404
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	229 386	220 969
<i>Dotations aux provisions sur immobilisations</i>		
<i>Dotations aux provisions sur actif circulant</i>		3 344
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>		
<i>Subventions accordées par l'association</i>		
<i>Autres charges</i>	2 289	2 946
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 476 590</b>	<b>1 674 899</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-16 036</b>	<b>-66 424</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS EN COMMUN</b>		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT TRANSFERE</b>		
<b>DEFICIT OU EXCEDENT TRANSFERE</b>		
<i>Produits financiers de participation</i>		
<i>Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>		
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	15 833	22 799
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>		
<i>Différences positives de change</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>	654	2 363
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>16 487</b>	<b>25 162</b>
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>		
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	17 192	
<i>Différences négatives de change</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>17 192</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-705</b>	<b>-3 769</b>



## ■ Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2013	Exercice N-1 31/12/2012
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-16 741</b>	<b>-70 193</b>
<i>Produits exceptionnels sur opération de gestion</i>	7 590	326
<i>Produits exceptionnels sur opération en capital</i>	48 033	63 845
<i>Reprises provisions et transferts de charges</i>	1 093	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>56 717</b>	<b>64 171</b>
<i>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</i>	3 773	1 541
<i>Charges exceptionnelles sur opération en capital</i>	4 436	34 697
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	15 655	30 096
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>23 864</b>	<b>66 333</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>32 853</b>	<b>-2 163</b>
<b>PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS</b>		
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>		<b>-1 808</b>
<b>REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>		
<b>ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>16 112</b>	<b>-70 548</b>



## ■ Règles et méthodes comptables

### Désignation de l'association : TRIP NORMAND

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 3 482 771 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 16 112 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/04/2014 par les dirigeants de l'association.

#### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

#### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Terrains et aménagements : 50 ans
- \* Constructions : 10 à 50 ans
- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels :
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans



## ■ Règles et méthodes comptables

- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

## Titres de participations

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2013 a été constaté pour un montant de 11 804 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

## Autres éléments significatifs

L'association a une activité d'agence de voyages. A ce titre, elle comptabilise les ventes de voyages et les achats nécessaires pour ces voyages toutes taxes comprises. L'association applique la TVA sur marge pour cette activité.

L'association a comptabilisé en autres charges de personnel le crédit d'impôt compétitivité emploi d'une valeur de 11 803.66 €.



## ■ Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 814	15 348	2 879	51 283
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>38 814</b>	<b>15 348</b>	<b>2 879</b>	<b>51 283</b>
- Terrains	469 603	82 532		552 135
- Constructions sur sol propre	2 225 159	3 463	77 041	2 151 582
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	148 756			148 756
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	865 644	59 830	44 580	880 894
- Installations générales, agencements aménagements divers	23 999			23 999
- Matériel de transport	9 030			9 030
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	56 118	5 531		61 649
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 548	49 905	1 548	49 905
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 799 857</b>	<b>201 260</b>	<b>123 168</b>	<b>3 877 950</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	6 318			6 318
- Prêts et autres immobilisations financières	168			168
<b>Immobilisations financières</b>	<b>6 485</b>			<b>6 485</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 845 156</b>	<b>216 608</b>	<b>126 047</b>	<b>3 935 717</b>



## ■ Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	30 814	9 337	2 879	37 271
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>30 814</b>	<b>9 337</b>	<b>2 879</b>	<b>37 271</b>
- Terrains	95 764	26 760		122 524
- Constructions sur sol propre	861 695	85 279		946 974
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	102 395	6 137		108 532
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	489 983	95 387	36 638	548 732
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 821	1 871		12 692
- Matériel de transport	8 627	403		9 030
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 925	4 441		41 366
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 606 210</b>	<b>220 276</b>	<b>36 638</b>	<b>1 789 849</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 637 023</b>	<b>229 613</b>	<b>39 517</b>	<b>1 827 121</b>



## ■ Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	168		168
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	29 052	29 052	
Autres	46 877	46 877	
Charges constatées d'avance	72 269	72 269	
<b>Total</b>	<b>148 366</b>	<b>148 198</b>	<b>168</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	25 527
Disponibilités	1 378
<b>Total</b>	<b>26 905</b>



## ■ Notes sur le bilan

### Fonds propres

#### Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	297 348			297 348
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
<b>Total fonds sans droit reprise</b>	<b>297 348</b>			<b>297 348</b>
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 511 643		70 548	1 441 095
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	-70 548	17 803	-68 857	16 112
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	333 825		25 703	308 122
Provisions réglementées	131 413	14 562		145 975
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>2 203 681</b>	<b>32 364</b>	<b>27 394</b>	<b>2 208 651</b>



## ■ Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	671 563	67 595	225 539	378 429
Emprunts et dettes financières divers (*)	20	20		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 883	88 883		
Dettes fiscales et sociales	93 685	93 685		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 007	28 007		
Autres dettes (**)	26 938	26 938		
Produits constatés d'avance	30 184	30 184		
<b>Total</b>	<b>939 280</b>	<b>335 312</b>	<b>225 539</b>	<b>378 429</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

#### Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 727
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 131
Dettes fiscales et sociales	52 999
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	10 663
<b>Total</b>	<b>87 520</b>



## ■ Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	72 269
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>72 269</b>

#### Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	30 184
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>30 184</b>



## ■ Autres informations

### Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 1 024 heures.

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	52 223
Engagements de crédit-bail mobilier	184 417
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>OBLIGATIONS FRANÇAISES NANTIES</i>	<i>200 000</i>
Autres engagements donnés	200 000
<b>Total</b>	<b>436 640</b>

Les engagements de départ à la retraite sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées avec un taux d'actualisation de 2,22% net d'inflation. Les hypothèses retenues sont :

- départ à la retraite à 62 ans
- convention collective du tourisme social et familiale
- taux de charges patronales 40%

L'engagement de départ à la retraite s'élève à 52 223 € au 31/12/13.

200 000 € de placements financiers en obligations françaises servent à nantir l'emprunt BRED de 266 063 € au 31/12/13.

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.



## **Association TRIP NORMAND**

**Rapport spécial du (ou des) commissaire(s) aux comptes  
sur les conventions réglementées**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de  
l'exercice clos le 31/12/2013**

**Cabinet SARL SOREC**

Siège social : 7 rue Karl PROBST, 14000 CAEN

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de CAEN

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association ~~association~~, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

*Fait à CAEN, le 30/04/2014*

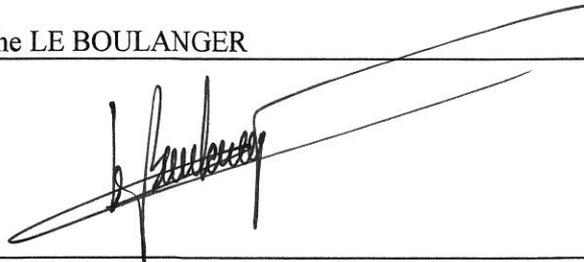
Le Commissaire aux Comptes

SARL SOREC

---

Christophe LE BOULANGER

---



---